

Soirée du 27 Novembre 2008

N°1

Ça y est, E dans l'AU est née et a été présentée à la famille.

Le baptême a eu lieu le jeudi 27 novembre dernier au RYC's (Respect Yourself Café... ça veut tout dire !)

Après avoir accueilli les nombreux invités à cet heureux évènement, Eric Grenier a pris la parole pour présenter l'association, ses membres et les objectifs que celle-ci s'est fixé. ([Lien vers la page correspondante](#))

Entamons la première action de l'association : Valérie Lorenzo, Responsable Qualité Environnementale chez Qualiconsult a été invitée à l'occasion de cette première réunion pour échanger et débattre sur son approche en tant que conseiller environnemental et conseil auprès des maîtres d'ouvrage.

Reprenons ici les sujets abordés. Cela pourra sembler un peu brouillon, mais bon on fait ce qu'on peut quand tout le monde prend la parole.

Le montage d'un dossier Développement Durable nécessite de se pencher sur deux points : Quelle équipe choisir et sur quels critères? Comment monter l'appel d'offre, quelle programmation?

L'exemplarité du maître d'ouvrage est importante. La mise en place de critères de qualité environnementale dans les programmes d'opération est de leur initiative.

Ensuite l'intervention d'assistants au maître d'ouvrage de qualité environnementale tel que Qualiconsult doit se dérouler le plus en amont possible, afin de garantir une certaine cohérence.

Oui ! Il arrive parfois que Qualiconsult soit appelé alors que le projet est entièrement ficelé. Leur champ d'action est alors très limité.

Il faut savoir aller chercher les bons conseils et les bonnes équipes (compétentes). Les gens qui font mal leur travail existent partout : maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, bureau de contrôle.

Les bons projets sont élaborés quand des enjeux sont fixés. Ces enjeux permettent d'orienter le choix des équipiers et donc de définir les critères spécifiques à regarder dans le choix d'une équipe au stade du concours.

La gestion de la commande publique soulève le débat entre les architectes et le maître d'ouvrage présent dans la salle. Le code des marchés publics conditionne pas mal de choses dans la consultation et les bonnes volontés ne suffisent pas toujours. C'est l'occasion de partager une expérience d'un des participants : les procédures sont parfois compliquées voire absurdes, les diagnostics divers, variés et ubuesques!

Qui est intéressé par cette démarche de développement durable ? Tous les maîtres d'ouvrage le sont, mais dans la pratique c'est souvent moins facile à mettre en oeuvre.

D'où vient cet intérêt ? Le but est le plus souvent lié aux subventions associées aux démarches durables, ou à l'effet de pub qu'engendre des projets certifiés ou labellisés. Il existe aussi heureusement des projets liés à des convictions. Certainement les projets les plus agréables à mener.

Il faut sensibiliser les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvres!

1- Les projets de qualité environnementale nécessitent une attention particulière. Ce ne sont pas des projets aux délais classiques. Les coûts de conception varient donc aussi (il y a un transfert des coûts).

2- Les coûts de construction doivent aussi être réfléchis. Des coûts d'investissements sont anticipés, notamment quand on vise des performances au delà des certifications. Un retour sur l'amortissement viendra par la suite. C'est la notion de coût global qu'il faut développer.

La prise en compte de la qualité environnementale dès le début de la programmation permet de la chiffrer et donc d'anticiper les surcoûts.

Qui dit qualité environnementale dit système qualité et management des risques en amont. Les coûts de conception/ réalisation du projet vont se déplacer. C'est aussi un acte militant initié par le maître d'ouvrage, qui évite à la société des coûts généralement externalisés. A savoir incidence des transports, coûts de la santé des occupants, incidences climatiques (co2), etc...

Parlons maintenant des moyens techniques : logiciels, certifications, guides, français, étrangers,... on a l'embarras du choix. Cependant l'outil ne fait pas tout. Il y a un utilisateur derrière avec ses compétences propres. C'est lui qui rentre les données dans le logiciel, et des disparités existent entre les compétences puis entre les résultats obtenus.

Il ne faut pas oublier que l'environnement commence avant l'architecture. L'urbanisme vient en amont et il faut savoir mutualiser les compétences des autres métiers de l'aménagement du territoire.

L'urbanisme a une vision plus ouverte que l'architecture qui ne fabrique qu'un objet. Une bonne gestion de l'urbanisme durable en amont facilite déjà les projets en aval. (réglementation adaptée, cahier des charges mieux élaboré).

Aujourd'hui, les architectes sont formés tels des chefs-d'orchestre de la construction, autistes, ce qui plus tard peut amener à des aberrations dans leur bâtiment. Il faut qu'ils apprennent à écouter et à utiliser les autres compétences. On en revient au travail en équipe et à son importance. Ce travail à plusieurs nécessite du temps, surtout en phase de conception.

Attention, le travail en équipe nécessite méthode et organisation. Il faut veiller à ce que le temps supplémentaire pris pour ce travail ne soit pas de la perte de temps. Cela doit être un temps d'échange, de remise en cause constructive, de mutualisation de la matière grise.

Les maîtres d'ouvrage n'ont pas non plus les mêmes approches selon qu'ils seront ou non les utilisateurs directs des projets. La qualité durable n'est pas que de la performance énergétique. L'architecture n'est pas qu'un bilan énergétique. Mais le maître d'ouvrage doit être rassuré par des chiffres, par des choses mesurables, quantifiable telle que l'énergie.

De nombreuses autres choses, toutes plus intéressantes les unes que les autres, ont été dites au cours de ce débat qui a suscité nombre de réactions (et nous remercions les participants de l'intérêt qu'ils ont porté au débat). Les échanges ont amené à développer de nombreuses pistes de réflexion autour du thème de la soirée, le tout dans une ambiance conviviale et au milieu des encas préparés par notre hôte.

Les groupes de travail :

Les dates et lieux de réunion vous seront communiquées en Janvier 2009

LA RÉHABILITATION

Thierry Lamort & Marlène Latour

Prochaine réunion

URBANISME / AMÉNAGEMENT

Virginie Spadafora & Eric Grenier

Prochaine réunion...

ENERGIE ET MATÉRIAUX

Joyce Malo & Malik Aït Amara


Prochaine réunion...

LA DÉMARCHE DD EN MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PROGRAMMATION

Eric Lafont et Sophie Benau

Prochaine réunion...

Bonnes fêtes et meilleurs vœux !

	Adhérent E dans l'AU N° <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> 1ere adhésion	ADHESION 2008/2009		
	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Monsieur		
	NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>	
	Adresse :	<input type="text"/>			
	Code Postal :	<input type="text"/>	Commune :	<input type="text"/>	
	@ :	<input type="text"/>	né (e) le :	<input type="text"/>	
	Tel. mobile :	<input type="text"/>	Tel. domicile :	<input type="text"/>	
	Profession :	<input type="text"/>			
	Indépendant depuis :	<input type="text"/>	Date et signature :	<input type="text"/>	
	Je joins un chèque d'un montant de : €	<input type="text"/>	(obligatoire)		

Cotisation libre, minimum 50€, à l'ordre de E dans AU. Bulletin et paiement à retourner au

Conformément à la loi informatique et liberté du 09/01/78, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent